

## CAHIER DES USAGES CITOYENS

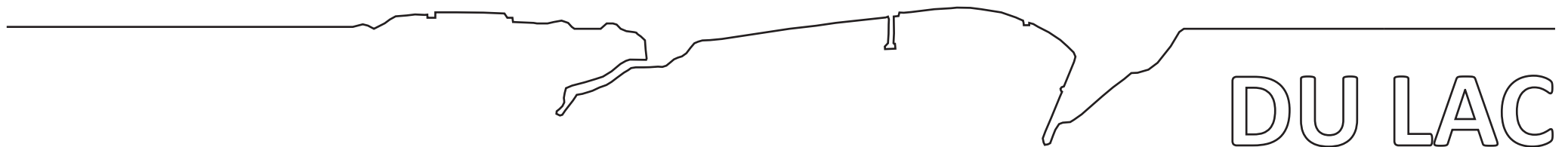
Synthèse du processus participatif des Rives

Document réalisé par le bureau Agorapublica pour le compte du Service du territoire (SDT) de la Ville de Nyon.

Christophe Zimmermann, Grégoire Japiot **Agorapublica**

Février 2025

# LES RIVES



# DU LAC

# SOMMAIRE.

## DESCRIPTION DU PROCESSUS PARTICIPATIF.

---

2

## INVENTAIRE ET CLASSIFICATION DES PROPOSITIONS PAR « TRAMES ».

---

4

### TRAME BLEUE.

- I. Activités liées à l'eau et accès à l'eau.
- II. Cartographie des propositions en matière d'accès à l'eau.
- III. Priorisation des propositions.

### TRAME VERTE.

- I. Nature et (re)végétalisation des Rives.
- II. Cartographie des propositions en matière de végétalisation et de renaturation des rives.
- III. Priorisation des propositions.

### TRAME ROUGE.

- I. Activités, animations et aménagements de détente.
- II. Cartographie des propositions en matière d'activités, animations et détente.
- III. Priorisation des propositions.

### TRAME GRISE.

- I. Mobilités et circulation.
- II. Cartographie des propositions en matière de mobilités et circulation.
- III. Priorisation des propositions.

## CONCLUSIONS.

---

17

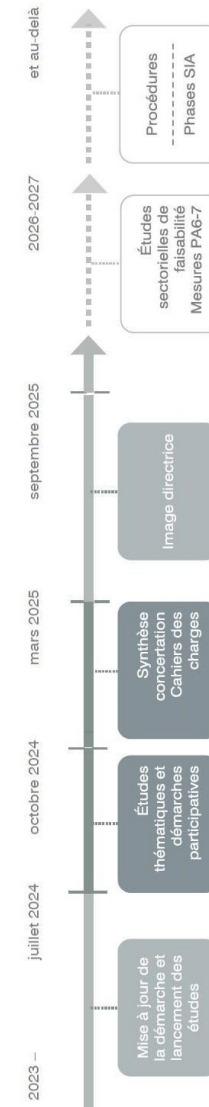
# DESCRIPTION DU PROCESSUS PARTICIPATIF.

L'aménagement des rives du Lac est une préoccupation ancienne de la Ville de Nyon. Son évolution apparaît aujourd'hui d'autant plus prioritaire que le site n'a que très peu évolué depuis des décennies et que son adaptation paraît également nécessaire pour permettre à la ville d'offrir dans le contexte de changement climatique des espaces de fraîcheur et un accès plus aisé au lac.

Cette adaptation doit également tenir compte de la forte valeur patrimoniale du site. Cette modification affecte différentes dimensions de l'organisation spatiale (la renaturation, la végétation, les mobilités ou les activités humaines) en même temps, ce qui rend nécessaire une vision structurée, coordonnée et séquencée des transformations du site au travers une Image Directrice qui permet d'orchestrer et de planifier les aménagements progressifs du site.

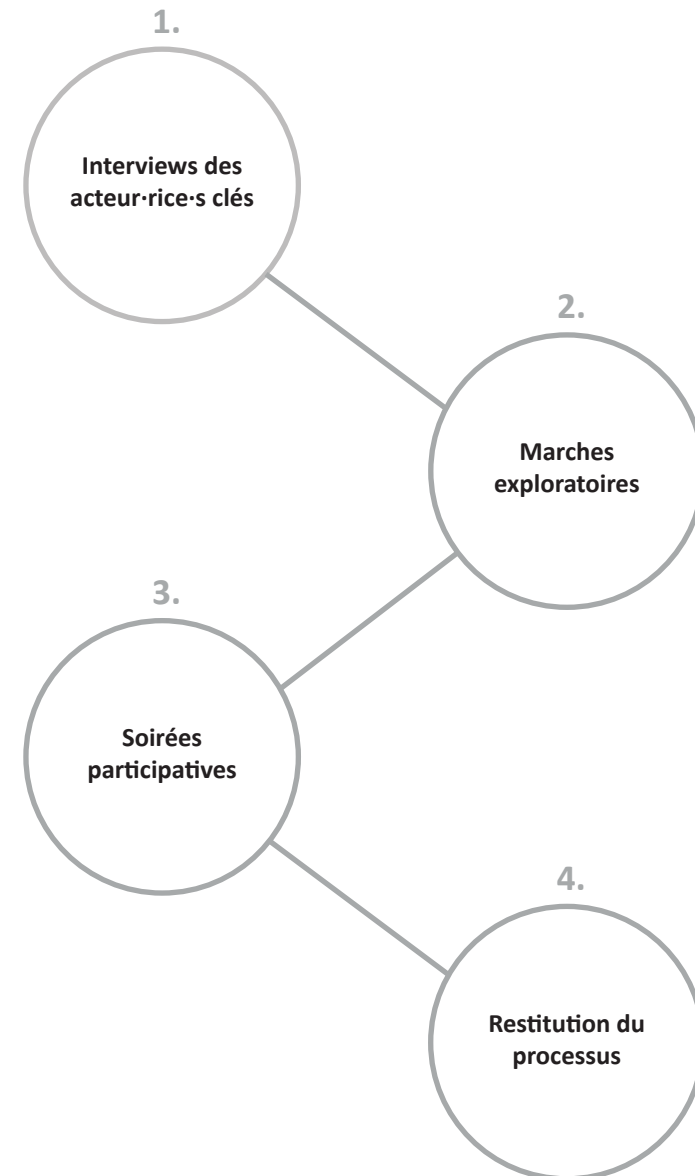
Au vu de l'importance fonctionnelle des rives et de l'attachement de la population à cet espace privilégié, la Ville de Nyon a décidé de conduire un processus participatif large avec la population. Ces échanges interviennent donc très en amont de la concrétisation de toute transformation et visent à établir une cartographie des besoins des différents utilisateur-riche-s du quartier qui sera concrétisée par un cahier des usages citoyens. C'est sur la base de ce cahier et des différentes études thématiques (renaturation, mobilité, patrimoine) menées par des mandataires externes que l'Image Directrice sera établie. Une fois que ce plan stratégique de l'évolution des rives sera élaboré et validé, les études concrètes pour débiter les premiers travaux seront lancées selon la planification suivante (voir schéma à droite).

En parallèle de cette démarche à long terme, des aménagements saisonniers seront mis en place dès 2026 afin d'offrir rapidement de nouveaux usages et une meilleure appropriation des rives par la population. De plus, dès 2025, des installations temporaires seront prévues pour dynamiser l'espace public à l'occasion de l'Euro féminin de football organisé en Suisse, permettant ainsi aux habitants et visiteurs de profiter pleinement des rives dans une ambiance festive et conviviale.



Les démarches participatives ont quant à elles été structurées en quatre moments clés :

1. Une consultation via des interviews personnalisées avec les acteur·rice·s clés du quartier et représentatifs de différents milieux qui occupent ou animent la vie de Rive qui s'est déroulée de juin à septembre 2024. Ces entretiens ont permis de mettre à jour les besoins spécifiques de ces milieux particulièrement actifs pour la vie de la ville et d'identifier les premiers enjeux que la transformation des rives comportait selon eux.
2. Deux marches exploratoires avec deux panels de résidents pour mieux mettre en valeur les enjeux liés à la végétalisation et la renaturation des rives d'un côté et de l'autre une exploration de Rive sous l'angle de la valorisation des « pépites » patrimoniales à préserver et à mettre en valeur qui se sont déroulées le 29 septembre et le 7 octobre 2024.
3. Deux soirées participatives plus larges, le 29 octobre et le 26 novembre 2024 dont la vocation était de faire ressortir l'éventail des besoins et des aspirations d'un public diversifié et fin connaisseur de la vie du quartier de Rive, livrant ainsi leur « expertise » d'usage du quartier.
4. Une restitution du processus participatif le 10 février 2025 pour partager et enrichir les besoins exprimés lors des soirées participatives et consolider le socle de propositions qui en émerge .



## INVENTAIRE ET CLASSIFICATION DES PROPOSITIONS PAR « TRAMES ».

Des 45 propositions produites lors de la première soirée participative (29.10.24), nous sommes passés à un total de 63 propositions différentes. Un ajout de 18 propositions initiées lors de la seconde soirée participative (26.11.24). Grâce à ces nouvelles contributions, nous avons également pu mieux comprendre, grâce au dispositif des personae, les besoins selon les strates socio-démographiques et de mieux spatialiser les propositions.

Pour donner une meilleure lisibilité à ce corpus, nous avons classé les différentes propositions en 4 « trames ». Les trames étant différentes couches qui structurent l'espace d'un territoire et qui, dans le contexte du quartier de Rive sont regroupées comme suit :

1. La « trame » bleue qui regroupe l'ensemble des activités liées à l'eau et à l'accès au lac.
2. La « trame » verte qui regroupe toutes les propositions qui visent à renforcer la Nature et la végétalisation sur le site.
3. La « trame » rouge qui fait l'inventaire des suggestions qui renforcent les activités économiques, sociales et culturelles dans le quartier
4. La « trame » grise qui pointe sur toutes les modifications qui pourraient être apportées à la circulation automobile et aux mobilités en général.

En classant les 63 propositions énoncées, nous voyons apparaître une première indication concernant l'amplitude des aspirations du public et aussi l'imagination que chacun de ces thèmes suscite.

### TRAME BLEUE.

15 propositions

### TRAME VERTE.

8 propositions

### TRAME ROUGE.

25 propositions

### TRAME GRISE.

15 propositions

# TRAME BLEUE.

## I. Activités liées à l'eau et l'accès à l'eau

15 différentes propositions ont été suggérées en matière d'accès à l'eau. En catégorisant par types de propositions, nous voyons apparaître un relatif équilibre entre les éléments qui touchent à une amélioration des infrastructures pour accéder à l'eau, les actions visant à améliorer l'expérience nautique et les suggestions pour renforcer les activités physiques liées au lac.

**Les consensus** qui se dessinent tiennent à :

- Rendre le lac plus accessible pour la baignade et les activités sur le lac, c'est le besoin le plus unanime et le plus largement partagé.
- Faire de la Grande Jetée un lieu animé, réinvesti et mieux aménagé (végétalisation et équipements).
- Aspiration à moderniser le port ou améliorer son fonctionnement (par exemple la gestion des bateaux ventouses).

**Les tensions** que la diversité des propositions engendre sont les suivantes :

- Accessibilité du lac pour tous. Les enfants et les seniors doivent trouver leur place harmonieusement.
- Multiplicité des usages sur la Grande Jetée (resp. digue du port) entre activités (sports et nautisme) et animations (festives ou culturelles) qui peuvent provoquer des conflits d'usages sur les mêmes zones dévolues à l'une ou l'autre activité.
- Les améliorations fonctionnelles évoquées sont inscrites dans des espaces contraints. Tout n'est pas possible, il y a une nécessité de choisir (prioriser) certaines activités ou aménagements au détriment d'autres.

Thématiques abordées

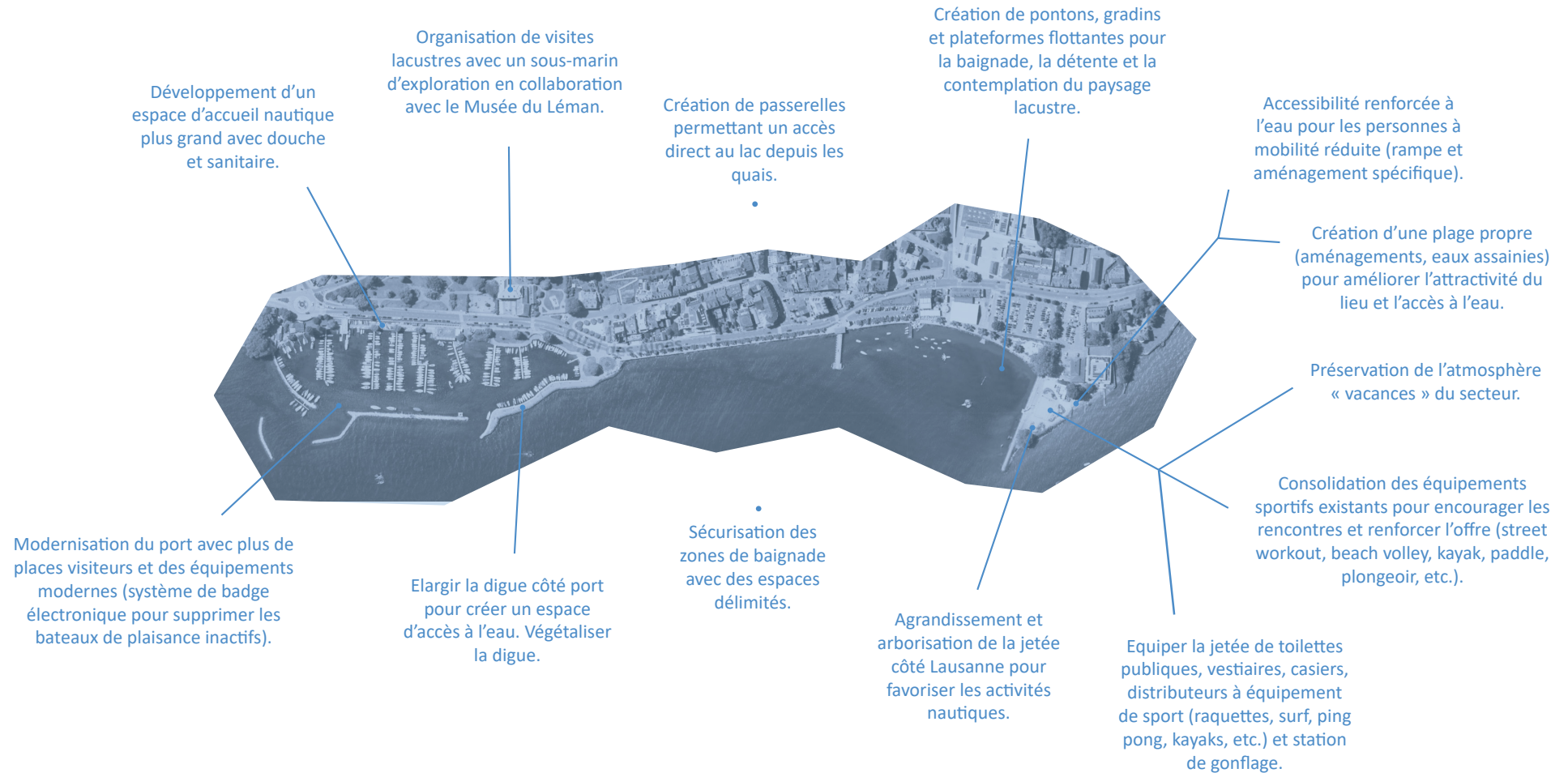
**Infrastructures,  
aménagements**

**Activités nautiques**

**Activités physiques  
liées au lac**

# TRAME BLEUE.

## II. Cartographie des propositions en matière d'accès à l'eau.



*Cette carte représente une synthèse des souhaits et idées d'aménagements exprimés par les habitants et usagers. La localisation des besoins est indicative et non précise, car ces souhaits concernent souvent l'ensemble des rives du lac plutôt qu'un point spécifique. L'objectif est de donner une vision d'ensemble des attentes et préoccupations, sans fixer leur implantation exacte.*

# TRAME BLEUE.

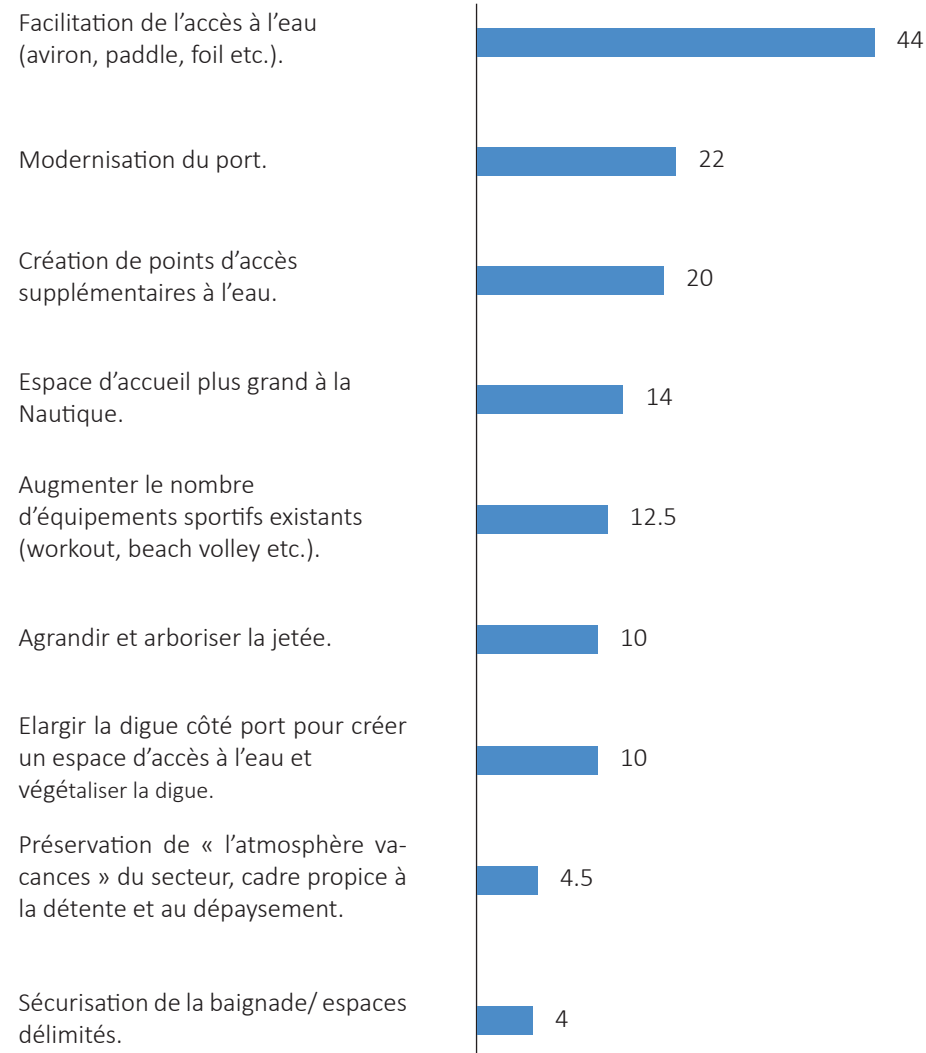
## III. Priorisation des propositions.

Lors de la soirée du 10 février l'essentiel de ces propositions ont été présentées et pour celles qui le pouvaient étaient cartographiées dans l'espace. 8 grands plans, soit 2 par trame étaient exposés. Les participant·e·s étaient invité·e·s à déposer les 6 gommettes qui représentaient leurs choix prioritaires. Nous présentons le dépouillement de cet exercice d'arbitrage sous la forme d'un tableau, mettant en évidence le nombre de gommettes pour chaque proposition. La vocation de cette priorisation n'est pas d'adresser une « commande » citoyenne aux autorités de la ville. C'est un exercice nécessaire pour comprendre quels sont les besoins perçus comme prioritaire par les participant·e·s et d'indiquer tant aux mandataires externes, aux technicien·ne·s et aux élu·e·s de la ville quelles aspirations il sera nécessaire de combler autant que faire se peut.

Le résultat de la déambulation des participant·e·s autour des différents posters par trames (2 posters par trame) donna lieux à la consolidation des priorités retenues par l'assemblée.

Les propositions complémentaires se focalisent sur des améliorations portées par les membres actifs du Club d'Avirons de Nyon qui revendiquent avec force une amélioration du cadre et des infrastructures à leur disposition. Les autres propositions renforcent des points qui ont déjà été identifiés comme importants comme la vétusté du port ou le besoin de gagner de l'espace soit par des remblais sur le lac ou l'emprise sur le parking à voitures.

- Aménager un nouveau ponton pour le club d'aviron (CAN).
- Surveiller la qualité de l'eau sur les lieux de baignade.
- Eviter l'éclairage public dans les zones fortement végétalisées ! Biodiversité.
- Faciliter la vie des sociétés nautiques— CAN.
- Espace de mise à l'eau et ponton adéquat pour l'aviron.
- Supprimer parking pour une véritable zone nautique (parking sous-terrain).
- Aggrandir le port (il a 100 ans).
- Prolonger le débarcadère. Cela résout les problèmes CGN et évite de supprimer l'accès touristique au quartier de Rive, mieux à Nyon.
- Intégrer les places de parc dans le projet d'agrandissement du port.
- Gagner de la surface sur le lac (remblaiement).





# TRAME VERTE.

## I. Nature et (re)végétalisation des Rives.

Dans ce chapitre, 8 propositions différentes ressortent, traduisant une vue plus unanime des participant·e·s. Cela dit le champ de propositions reste très diversifié et touche trois aspects bien différents à savoir : la végétalisation des rives proprement dite, la naturalisation de nouveaux espaces visant à accroître la biodiversité sur le site et la mise en valeur, par leur végétalisation, des bâtiments du quartier ou des rives.

**Les consensus** qui se dégagent sont forts et se focalisent sur :

- Végétaliser pour créer des ombrages et du confort pour tous.
- Volonté forte d'améliorer les qualités naturelles des Rives, notamment les embouchures de cours d'eau.
- Améliorer le confort et l'esthétique du village des pêcheurs.

**Une seule tension** mais très significative émerge dans ce domaine :

- La préservation des sites naturels ou leur renforcement versus l'usage du lac pour les loisirs et la baignade, ce qui est bon pour l'écosystème impose des limites à la présence humaine (et réciproquement).

Thématiques abordées

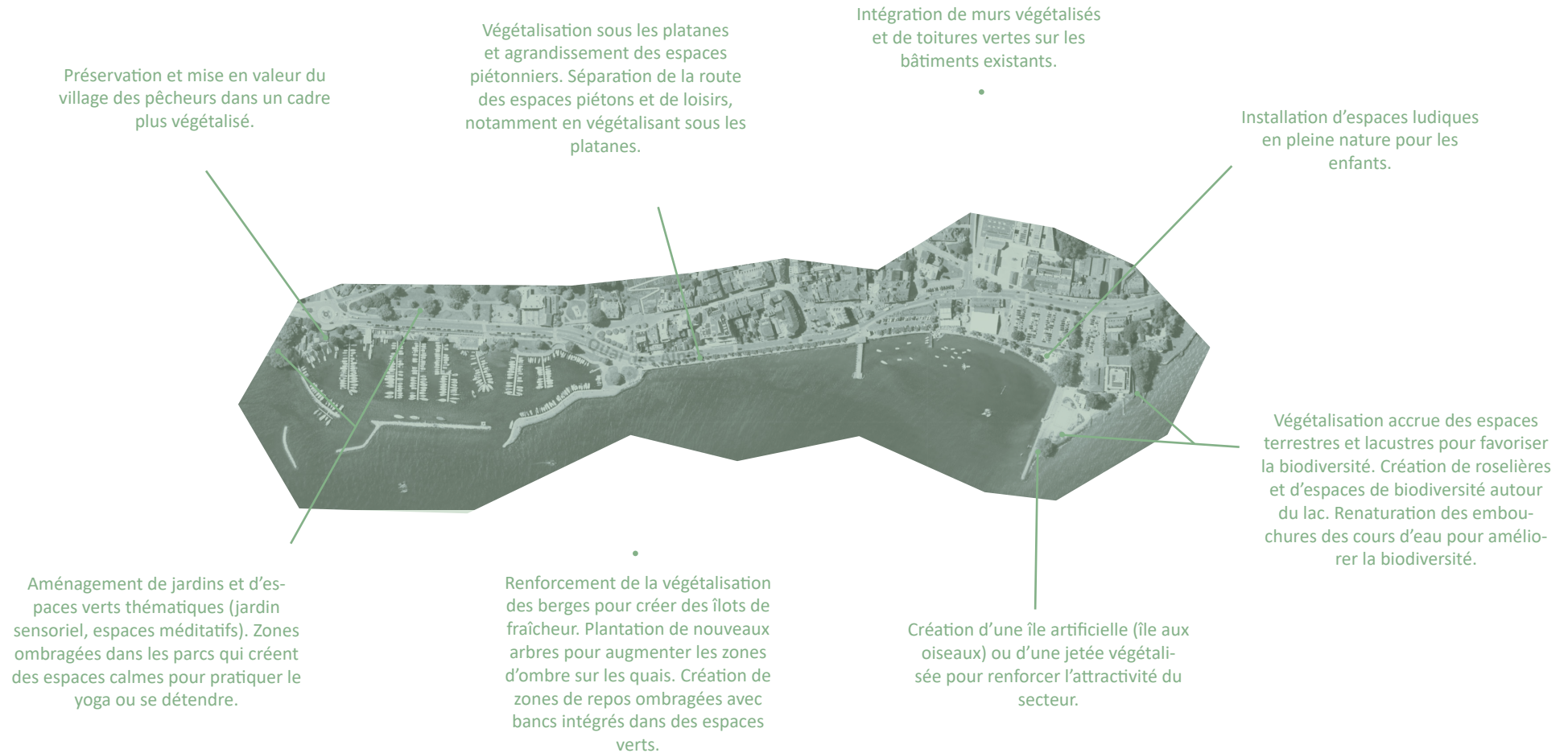
**Végétalisation et  
confort urbain**

**Renaturation,  
Biodiversité**

**Espaces ludiques  
en nature**

# TRAME VERTE.

## II. Cartographie des propositions en matière de végétalisation et renaturation des rives.



*Cette carte représente une synthèse des souhaits et idées d'aménagements exprimés par les habitants et usagers. La localisation des besoins est indicative et non précise, car ces souhaits concernent souvent l'ensemble des rives du lac plutôt qu'un point spécifique. L'objectif est de donner une vision d'ensemble des attentes et préoccupations, sans fixer leur implantation exacte.*

# TRAME VERTE.

## III. Priorisation des propositions.

Pour la trame verte la priorisation donne également des résultats très clairs. En effet, la végétalisation de l'espace public est une mesure largement consensuelle.

Les propositions complémentaires sur la trame verte sont moins nombreuses :

- De l'ombre sur l'espace santé (sportif) de la Jetée (par exemple des palmiers)
- Mettre en valeur le site UEFA- Nature / baignade

Il est intéressant de noter que les participant·e·s pointent sur un élément comme le site UEFA qui est en dehors du périmètre de réflexion de cette concertation.

Renforcement de la végétalisation des berges pour créer des îlots de fraîcheur.

Végétalisation sous les platanes et élargissement de l'espace piéton.

Végétalisation accrue des espaces terrestres et lacustres pour favoriser la biodiversité (embouchures).

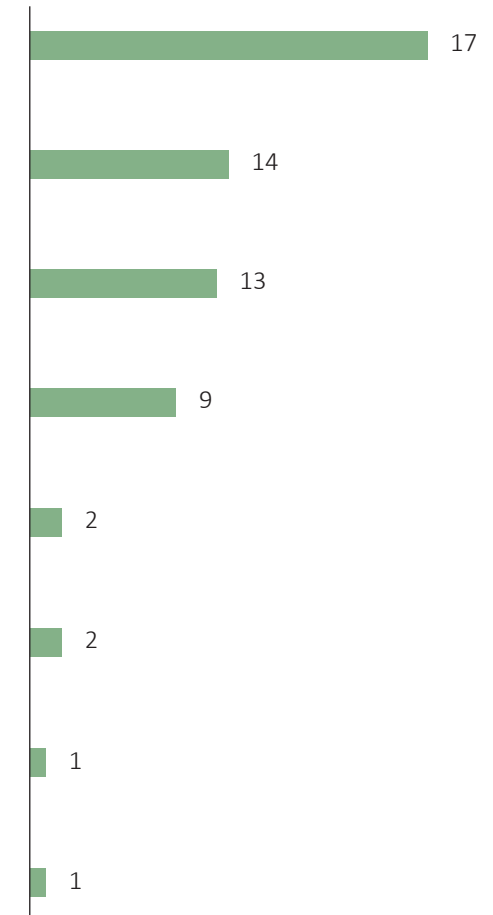
Création d'une île artificielle (île aux oiseaux) ou d'une jetée végétalisée pour renforcer l'attractivité des rives.

Espaces ludiques pour les enfants en pleine Nature (workout, beach volley, etc.).

Intégration de murs végétalisés sur les bâtiments existants.

Aménagement de jardins et espaces verts thématiques (jardins sensoriels, espaces méditatifs).

Village des pêcheurs plus végétalisé.



# TRAME ROUGE.

## I. Activités, animations et aménagements de détente.

Ce ne sont pas moins de 25 propositions différentes qui ont pu être recensées dans ce domaine, traduisant l'expertise d'usage des participant·e·s en matière de détente et de loisirs variés. Dans ce chapitre, nous pouvons classer les propositions en 4 thématiques.

Les registres les plus prolifiques sont les idées concernant l'amélioration des animations et des événements (7), l'installation d'aménagements favorisant la détente (7) suivi des propositions pour renforcer les activités économiques des rives (5). Le détail des propositions est très riche et intéressant de scruter avec attention.

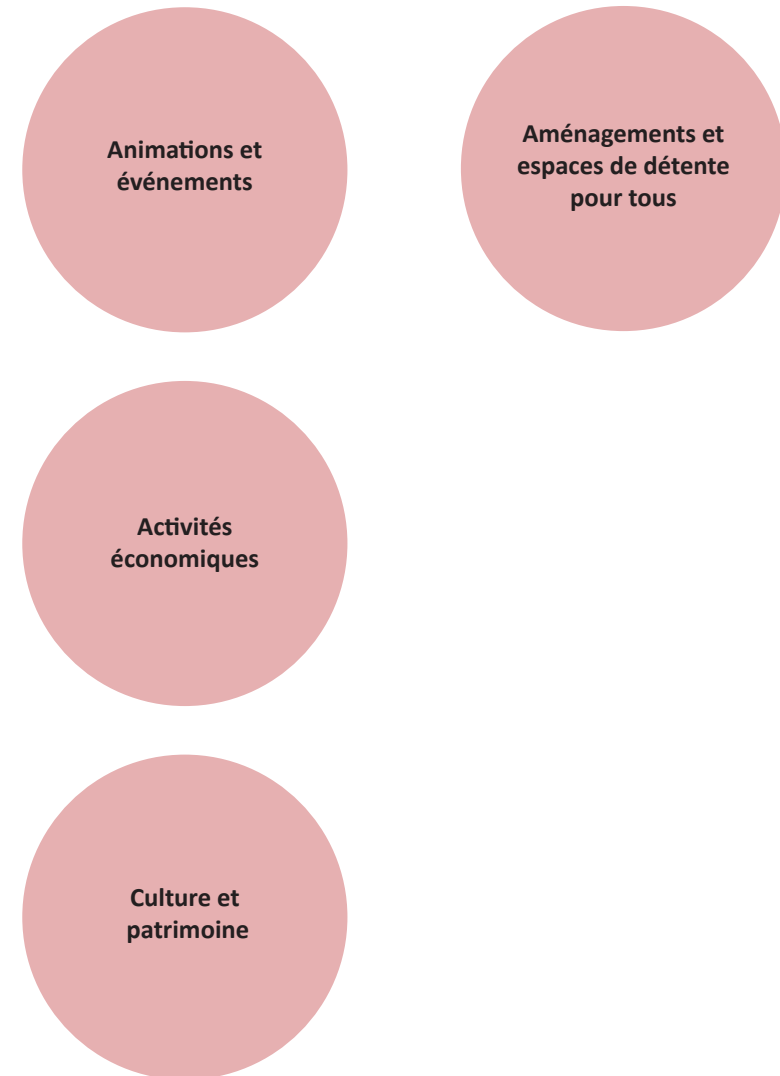
**Les consensus** sont nombreux et démontrent la forte envie de voir la qualité de l'expérience des rives se moderniser et devenir comparables aux aménagements d'autres cités lacustres du Léman. Il s'agit tout d'abord :

- Nécessité de faire évoluer la tente vers un lieu plus esthétique et pérenne pour abriter une multitude d'activités et créer un espace multifonctionnel.
- Mieux organiser les différents espaces dévolus aux activités (sports, culture, animation) - besoin d'une réorganisation spatiale.
- Besoin de maintenir ou stimuler les activités économiques avec des initiatives nouvelles (food truck par exemple).
- Valoriser les « trésors » culturels, mieux flécher, visibiliser, mettre en récit.
- Améliorer le confort et la sécurité des espaces.

Sur d'autres aspects, l'inventaire des propositions fait apparaître **des tensions** diverses qu'il faudra bien prendre en compte au risque de susciter des levées de boucliers qui freineront ou entraveront la transformation de l'aménagement des rives. En particulier, il conviendra de trouver les clés aux questions suivantes.

- Tout faire dans un espace réduit induit des rapports de forces entre les différents « milieux » (sports, loisirs, culture, économie). Le bien commun est une résultante de choix qui ne peut contenter tout le monde.
- Focaliser des activités sur la seule restauration induit le risque de mettre en péril la diversité des activités économiques qui forment un « système » commercial et peut aussi aviver les concurrences entre restaurateurs présents et nouveaux venus.
- Trouver le bon curseur entre animation versus ressourcement (tranquillité) ou permettre à tous les publics de trouver « son » espace (juniors, jeunes, familles et seniors).

Thématiques abordées



# TRAME ROUGE.

## II. Cartographie des propositions en matière d'activités, d'animations et de détente

Circuits culturels et commerçants :  
Dynamisent la fréquentation tout au long de l'année.

Dynamisation de la vie nocturne avec des zones conviviales pour les jeunes (cafés associatifs, espaces modulables).

Développement de zones de jeux et d'aires pour enfants. Élargissement du jardin d'enfants situé près du musée du Léman pour mieux répondre à la demande des familles. Place de Savoie trop minérale et espace perdu à utiliser pour des jeux d'enfants par exemple.

Mise en valeur du Musée du Léman avec des activités interactives et nautiques.

Mise en valeur de la statue de Maître Jacques, actuellement peu mise en avant, pour en faire un point d'intérêt attractif.

Organisation de régates et d'événements nautiques réguliers.

Espaces associatifs et sportifs : Favorisent leur implication dans la vie locale.

Préservation du village des pêcheurs comme élément unique et authentique du port de Nyon. Maintient l'accès à des produits locaux comme le poisson frais.

Installation de food trucks. Offre de restauration diversifiée, avec des options plus abordables et des lieux conviviaux, adaptés à tous les publics.

Déplacer la capitainerie pour agrandir le restaurant de la Nautique.

Mise en avant de la dimension photogénique du site, apprécié pour sa lumière en toute saison et son attractivité pour les photos, notamment pour les jeunes et les mariages.

Intégration de spectacles en plein air et de concerts sous des structures légères. Espaces de détente avec musique et petites scènes éphémères.

Création d'un espace multifonctionnel avec une patinoire couverte ou d'espaces de loisirs polyvalents durant toute l'année.

Aires de jeux modernisées : Proposent des lieux adaptés aux besoins des familles.

Coordination des animations locales : Réduction des tensions liées à une fréquentation accrue (Fête des pirates par exemple).

Mise en place de marchés artisanaux et d'expositions en plein air.

Diversité des commerces : Assure un accès facile à tout.

Zones de livraison pour vélos-cargos : Simplifient l'approvisionnement de son restaurant.

Cette carte représente une synthèse des souhaits et idées d'aménagements exprimés par les habitants et usagers. La localisation des besoins est indicative et non précise, car ces souhaits concernent souvent l'ensemble des rives du lac plutôt qu'un point spécifique. L'objectif est de donner une vision d'ensemble des attentes et préoccupations, sans fixer leur implantation exacte.

# TRAME ROUGE.

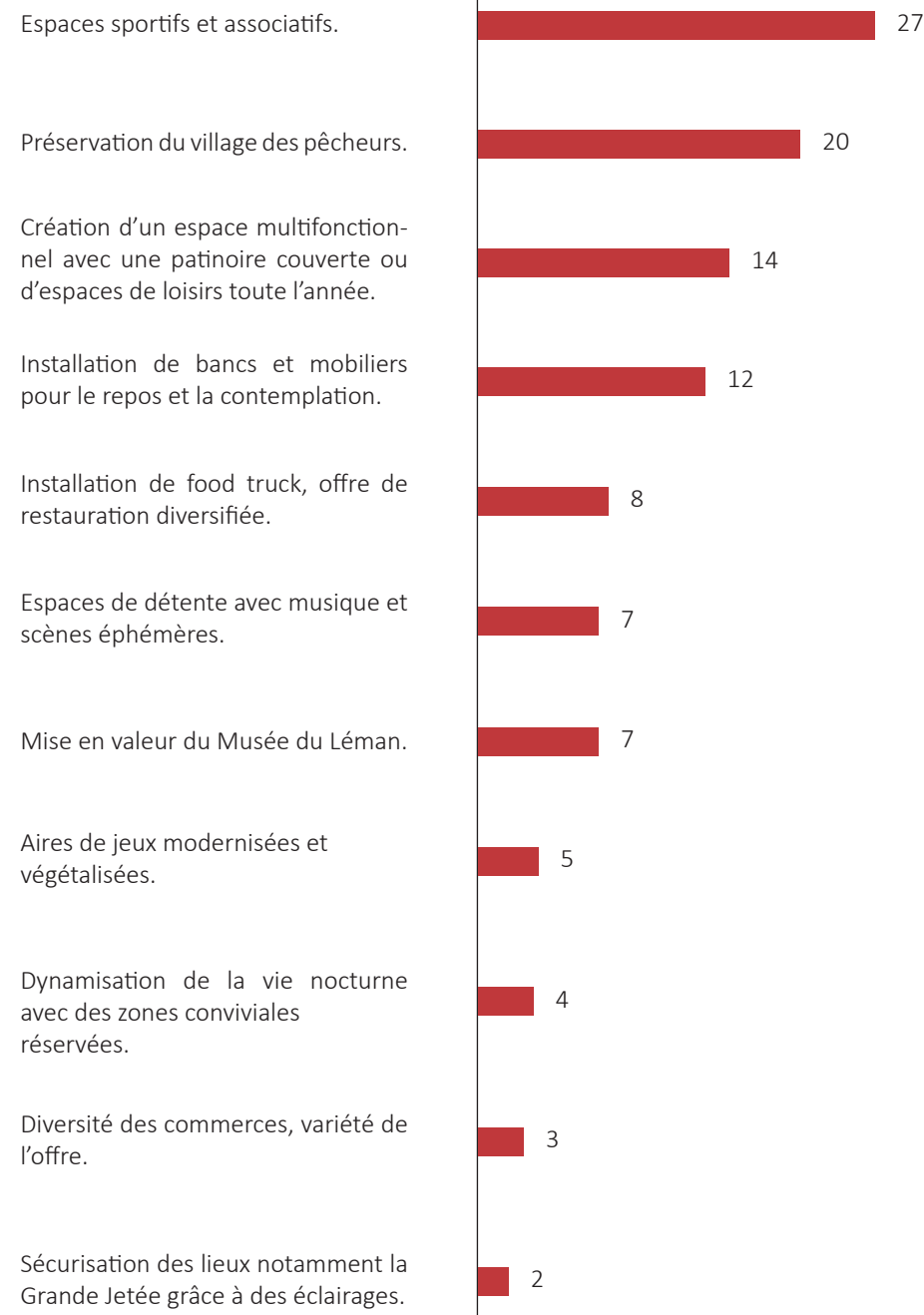
## III. Priorisation des propositions.

Dans ce domaine les priorités apparaissent plus disséminées et affectent plusieurs aspects de l'animation le long des rives.

Nous retrouvons l'expression d'un fort besoin d'améliorer les infrastructures dévolues aux associations sportives, qui vivent leur inscription dans l'espace des rives comme problématique. Au-delà de cette question fonctionnelle, il est intéressant de voir apparaître la préservation du village des pêcheurs comme une priorité forte. Un autre élément structurant qui est appelé à évoluer selon les participant-e-s est la transformation de la tente en un lieu multifonctionnel pérenne toute l'année et avec une esthétique qui s'intègre bien au site et aux vues. Plus concrètement, le public appelle à une amélioration du mobilier urbain qui reste peu satisfaisant, en particulier, les bancs peu pratiques pour jouir de la vue sur le lac ou encore un manque d'assises sur le sol engazonné (comme à l'observatoire) pour pouvoir se « poser » et bénéficier des bienfaits du rivage.

En analysant les propositions supplémentaires concernant les animations nous retrouvons les revendications des membres présents du CAN. Cette revendication a donc bien été exprimée et entendue. Parmi les signaux plus faibles, deux aspects méritent une attention particulière. Le premier est la nécessité de définir une identité, voire un récit, pour communiquer autour des aménagements de Rive. Ce fil conducteur, qui sert à la fois de repère pour informer et de boussole pour orienter l'évolution des rives, reste encore à construire. Le second signal, plus discret mais sans doute significatif, est l'appel à en faire moins. Il s'agit d'une invitation au pragmatisme, privilégiant les avancées par petits pas plutôt que les grands projets ambitieux, souvent intimidants ou voués à l'échec.

- Intégrer les locaux du CAN [repère mis sur la tente de la patinoire].
- Manque d'infos, de perspectives concernant le futur musée du Léman, déterminant pour l'aménagement de Rive.
- Pensez à la pollution lumineuse [repère mis sur la grande jetée].
- Déplacer la patinoire plus haut dans la ville.
- Rénover les locaux du CAN. 100 ans !
- Identifier les besoins et accès au lac CAN.
- Un centre de sports nautiques réunissant aviron, paddle...
- Réaménagement de la «tente». Prendre en considération le bâtiment du club aviron.
- > Accès à l'eau
- En faire MOINS !!! :)
- Déplacer la patinoire à Colovray sur le parking.



# TRAME GRISE.

## I. Mobilités et circulation.

La question des mobilités suscite une attention soutenue des participant·e·s, tant il est vrai que c'est un enjeu sensible dans l'aménagement du quartier de Rive qui est très directement impacté par le passage de la route cantonale (RC) qui provoque une gêne ressentie par tous, mais qui autorise aussi la mobilité de tout un chacun pour se rendre aux rives. En conséquence, ce ne sont pas moins de 15 propositions qui sont évoquées pour tenter de remédier aux difficultés de mobilités ressenties regroupées en 5 catégories.

Différents consensus apparaissent :

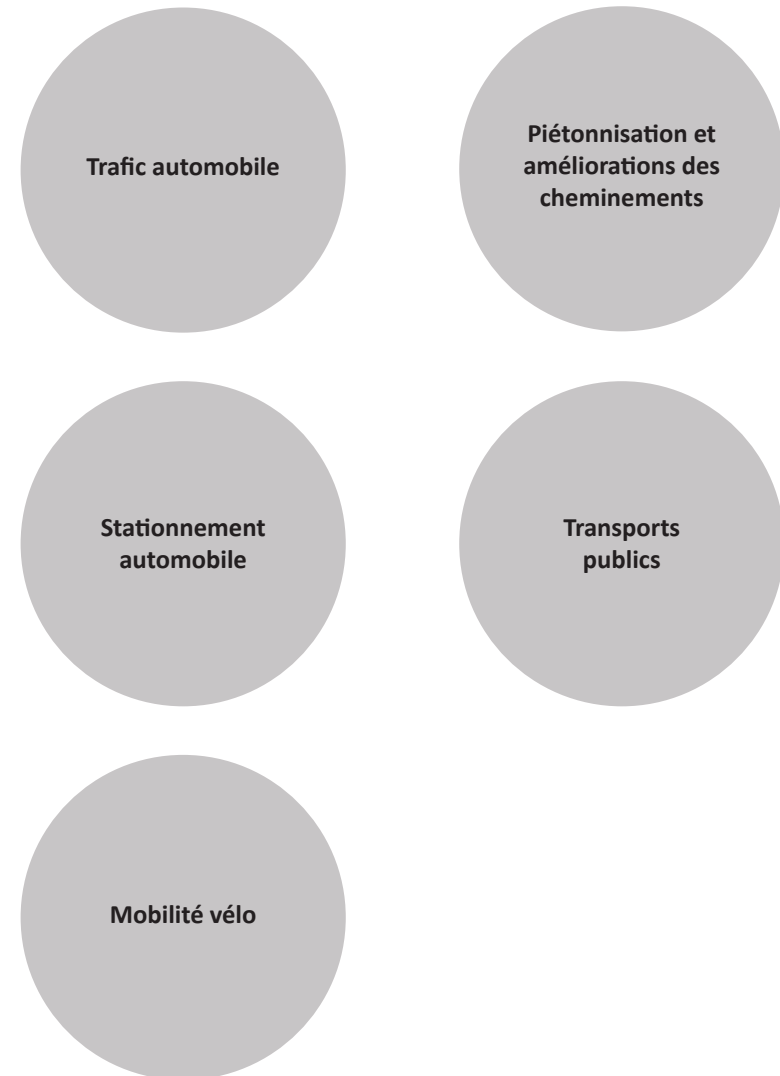
- Diminuer la vitesse à 30 km/h sur la RC.
- Mieux gérer le stationnement existant (durée et prix) selon les usagers.
- Amélioration des parcours piétonniers, plus de confort, plus d'espaces.
- Une amélioration des parcours vélo (séparés et sécurisés).
- Une plus grande efficacité des transports publics qui soient une véritable alternative à la voiture pour la desserte locale.

La diminution de la vitesse est une bonne nouvelle tant il est vrai que cette mesure pas toujours populaire représente pour les rives un levier immédiat pour provoquer une amélioration de la situation.

A l'inverse les crispations sont possibles autour d'options qui incorporent des grands enjeux comme :

- Forte aspiration à disposer d'un nouveau parking (silo ou souterrain) mais dont la faisabilité (économique, technique et politique) est incertaine.
- Le déplacement du débarcadère CGN est une opportunité d'une meilleure organisation spatiale des activités mais peut engendrer des craintes fonctionnelles (flux piétons, conflits d'usage de l'espace) et techniques ou économiques.

Thématiques abordées



# TRAME GRISE.

## II. Cartographie des propositions en matière de mobilités et circulation.

Mise en place de navettes électriques entre le centre-ville et les Rives.

Amélioration de l'accès aux transports publics (arrêts de bus mieux situés).

Gérer le stationnement automobile par l'adaptation des durées de stationnement pour répondre aux besoins des visiteurs, notamment en fonction des activités (par exemple, les restaurants). Amélioration de la signalisation des parkings souterrains pour une meilleure accessibilité.

Sécuriser les places de stationnement le long de la RC (côté port).

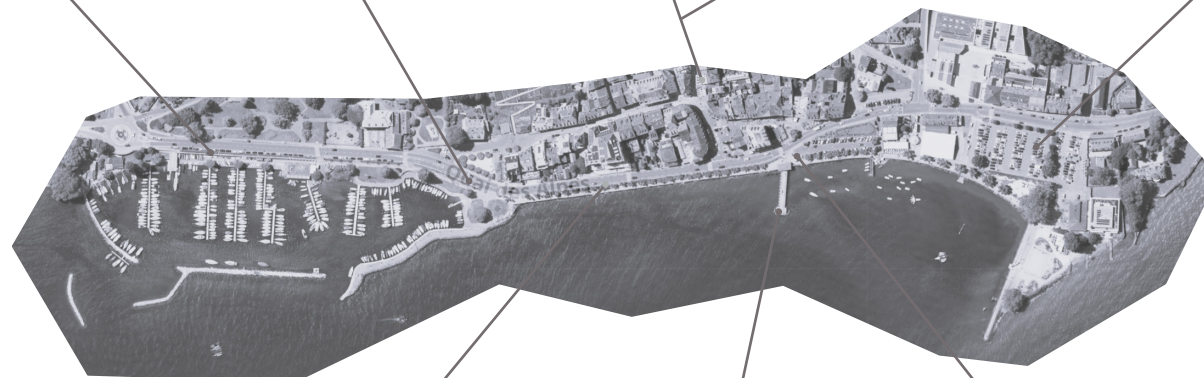
Réduction de la vitesse sur la route cantonale (à 30km/h) et sécurisation des traversées piétonnes. Trouver des solutions pour atténuer la coupure créée par la route cantonale.

Création d'un funiculaire pour remonter la rue de la Colombière, facilitant les déplacements verticaux dans cette zone.

Piétonnisation de la rue de la Colombière pour élargir la zone piétonne près du lac.

Aménagement de parkings souterrains ou en silo pour libérer les espaces en surface (Rive est).

Amélioration des cheminements piétons en créant un parcours pédestre amélioré pour encourager les promenades et mieux connecter le port au reste du quartier. Apaiser les nuisances de la route cantonale, arborer le rond-point, mieux baliser les passages piétons, créer un lien entre le musée et le port. Exploiter mieux le toit du Sauvetage et améliorer le cheminement autour du Sauvetage pour le sécuriser.



Extension des espaces piétons sur les quais, avec une augmentation de la largeur des zones piétonnes.

Déplacer le débarcadère de la CGN pour libérer l'espace dédié aux activités nautiques et changer le flux piéton pour accéder à la ville et aux transports publics.

Installation de stationnements sécurisés pour vélos et trottinettes (notamment vers le débarcadère).

Développement d'un réseau de mobilité douce reliant les différentes zones des Rives. Création d'une piste cyclable sécurisée et amélioration des cheminements piétons pour réduire les tensions entre différents modes de mobilité douce (trottinettes, vélos, etc.). Traiter le passage Village des pêcheurs vers le conservatoire. Prévoir un passage mobilité douce au-dessus de la RC. Séparation claire des flux piétons, cyclistes et véhicules motorisés.

Création de passerelles piétonnes surélevées au-dessus de la route cantonale.

Construction d'un tunnel routier pour limiter le trafic de surface et libérer l'espace des quais pour les piétons et les activités.

*Cette carte représente une synthèse des souhaits et idées d'aménagements exprimés par les habitants et usagers. La localisation des besoins est indicative et non précise, car ces souhaits concernent souvent l'ensemble des rives du lac plutôt qu'un point spécifique. L'objectif est de donner une vision d'ensemble des attentes et préoccupations, sans fixer leur implantation exacte.*



# TRAME GRISE.

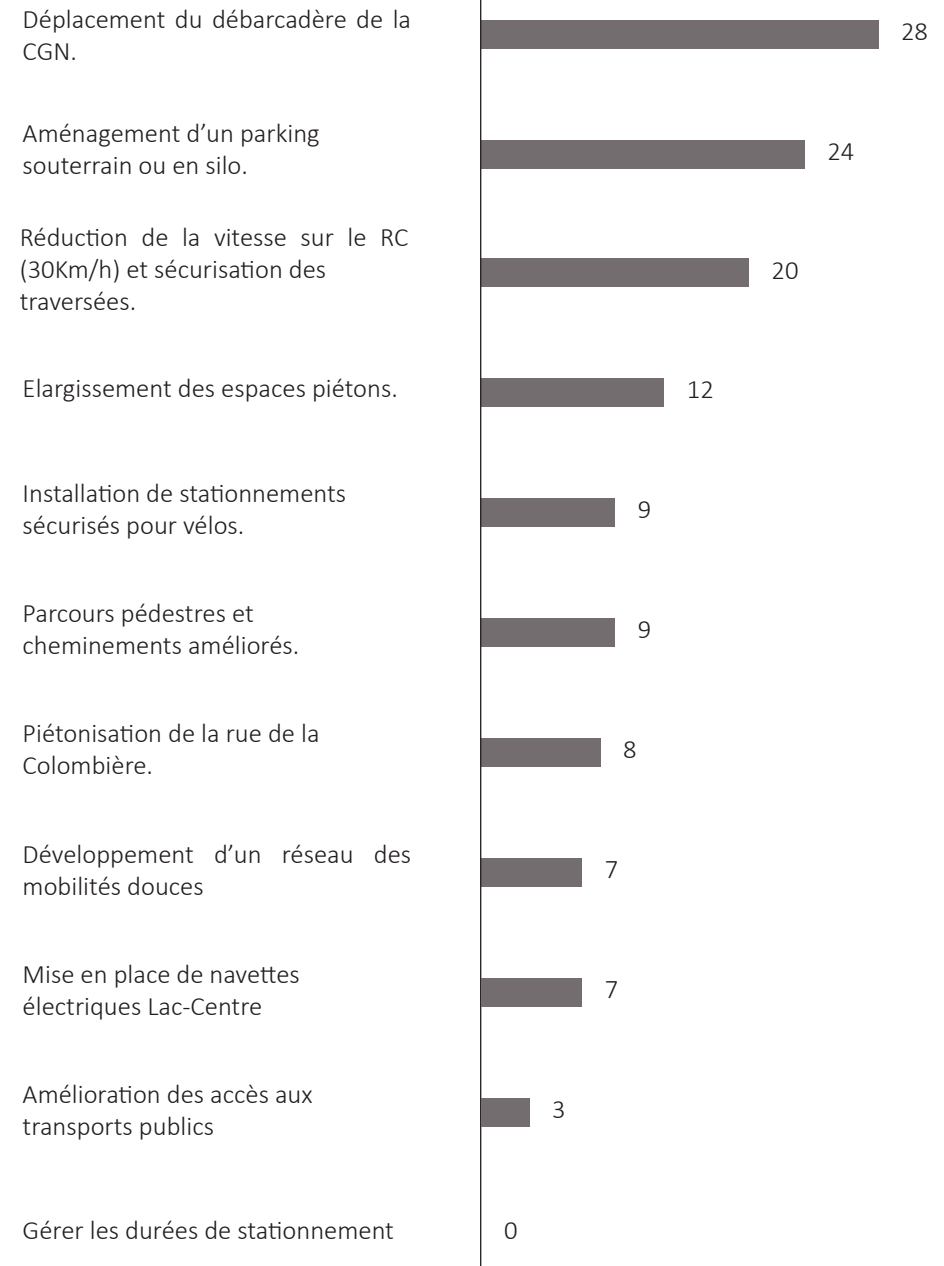
## III. Priorisation des propositions.

Trois priorités majeures ressortent de cet exercice. Ce sont la modération du trafic sur la RC à 30 km/h, la construction d'un parking souterrain ou en silo (pour remplacer le parking en surface-est) et le déplacement du débarcadère de la CGN.

Au-delà de ces trois mesures phares, la question de l'élargissement des espaces piétons reste un point d'amélioration soutenu, ceci d'autant qu'il est en écho avec d'autres demandes comme des parcours pédestres et des cheminements améliorés et la piétonisation de la rue de la Colombière (29 mentions évoquent la question piétonne).

Les propositions complémentaires invitent à prendre des mesures plus radicales concernant la gestion du flux automobile, soit par une diminution plus sévère encore de la vitesse, soit par l'évocation d'une tranchée couverte :

- Tunnel entre place de Savoie et Usine à gaz
- 30 à l'heure = suppression passages piétons
- Vitesse sur la RC à 20km/h
- OK route : mais ! => même descendre la vitesse à 10km/h
- Tunnel entre nouveau parking sous-terrain Place Perdtemps et Rive (bateaux et voitures)



## CONCLUSIONS.

Cet exercice participatif a le mérite d'exprimer la forte aspiration de la population à bénéficier de rives du lac plus fonctionnelles, plus conviviales, plus agréables ou même plus esthétiques. Il a également cet avantage d'identifier les aspirations consensuelles, comme l'amélioration de l'accès et l'usage du lac, la création d'espace de fraîcheur et de Nature par la végétalisation, la modération du trafic automobile sur la RC ou encore le besoin de structurer et d'organiser spatialement les activités tant sportives, festives et culturelles et économiques qui donnent au quartier son côté pleinement vivant.

A l'inverse, ce portrait des besoins et des usages du lac laisse apparaître les inévitables tensions qui devront aboutir à des arbitrages et des choix dictés par les contraintes techniques ou légales, mais aussi par les choix politiques « éclairés ». Certaines infrastructures ou aménagements impliquent des investissements conséquents comme un parking en silo ou souterrain.

Un autre enseignement est la compréhension concrète de la nature systémique des aménagements des rives. Ici le travail des experts sera précieux pour trouver des « solutions » originales pour rendre possible un maximum d'améliorations sans altérer la qualité du site. La demande citoyenne doit passer au travers du filtre de l'expertise technique pour aboutir à des propositions concrètes et réalisables.

L'élaboration de ces propositions implique un temps plus long, c'est pourquoi un groupe de suivi sera prochainement mis sur pied, afin d'offrir aux participant-e-s et aux acteur-ric-e-s clés un espace pour suivre concrètement l'élaboration du projet et apporter « chemin faisant » ces commentaires ou propositions utiles pour garantir une meilleure assise du projet.